

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le cinq juin deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 29/05/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Elodie MARTIN, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSEE : Monique REIX – BUSSY

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2008 – 075 : ADHESION A « HAUTE - VIENNE INITIATIVE » - ANNEE 2008

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président rappelle que le développement économique constitue une des deux compétences obligatoires de la Communauté de Communes de Noblat.

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat est adhérente, depuis 2006, à « Haute – Vienne Initiative », plate forme d'initiative locale de « France Initiative Réseau ». Cette association a pour objectif de sécuriser les créations et reprises d'entreprises et propose, principalement, trois services majeurs : suivi technique dispensé gratuitement aux porteurs de projet ; prêt d'honneur pour les projets acceptés par le comité d'agrément ; parrainage par un chef d'entreprise.

Monsieur le Président propose que la Communauté de Communes de Noblat adhère à la plate forme « Haute – Vienne Initiative » pour un montant de 500 € pour l'année 2008.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Adhère à la plate forme locale « Haute – Vienne Initiative » en 2008 pour un montant de 500 €,

Autorise Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à cette adhésion.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 06 juin 2008

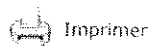
Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,



The image shows a blue ink signature of Jean-Claude LEBLOIS over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT' around the perimeter, 'SAINT LEONARD DE NOBLAT' in the center, and 'HAUTE-VIENNE' below it.

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : ADHESION A HAUTE-VIENNE INITIATIVE - ANNEE 2008

Date de transmission de l'acte : 10/06/2008

**Date de réception de l'accusé
de réception :** 10/06/2008

Numéro de l'acte : 2008-075 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20080605-2008-075-DE

Date de décision : 05/06/2008

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers